



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Déclaration préliminaire de Tiff Macklem
Gouverneur de la Banque du Canada
Comité permanent des finances
de la Chambre des communes
18 avril 2023
Ottawa

Bonjour. Je suis ravi d'être ici en compagnie de la première sous-gouverneure Carolyn Rogers pour parler de notre récente annonce concernant le taux directeur et du *Rapport sur la politique monétaire* de la Banque du Canada.

La semaine dernière, nous avons annoncé que nous maintenions le taux directeur à 4½ %, et nous continuons à évaluer si la politique monétaire est assez restrictive pour permettre le retour de l'inflation à la cible de 2 %.

Depuis mon dernier témoignage devant vous, nous avons observé un recul constant de l'inflation et une croissance modeste de l'économie. L'inflation baisse rapidement : les données de ce matin montrent qu'elle est passée à 4,3 % en mars. Et nous prévoyons qu'elle se situera autour de 3 % cet été. C'est encourageant, mais ça fait ressortir pour nous l'importance de garder le cap et de restaurer la stabilité des prix pour les Canadiennes et les Canadiens.

Plusieurs choses doivent encore se produire pour que nous atteignons la cible d'inflation de 2 %. Il faut que les attentes d'inflation continuent de diminuer, que l'inflation des services et la croissance des salaires se modèrent, et que les pratiques de fixation des prix des entreprises se normalisent.

Nous portons une attention particulière à ces indicateurs, et à l'évolution de l'inflation fondamentale, pour veiller à ce que l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) continue de progresser vers la cible. Si la politique monétaire n'est pas assez restrictive pour permettre un retour complet à la cible de 2 %, nous sommes prêts à relever de nouveau le taux directeur pour y parvenir.

Avant de répondre à vos questions, je vais faire un survol du contexte économique et financier qui explique notre décision.

L'économie canadienne continue d'afficher une demande excédentaire. La croissance du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre de l'année paraît supérieure à notre projection de janvier, et le marché du travail reste tendu. À 5 %, le taux de chômage demeure près de son creux historique, et les salaires continuent de croître dans une fourchette de 4 à 5 %. La croissance de l'emploi a été plus forte que prévu. Cela reflète le maintien de la demande et les augmentations de l'offre de main-d'œuvre.

L'incidence des hausses passées du taux directeur se propage dans l'économie et freine la demande. Les dépenses des ménages ralentissent, surtout les gros achats. Les renouvellements de prêts hypothécaires à des taux supérieurs se

poursuivent, et les ménages seront donc plus nombreux à ressentir les effets modérateurs de la politique monétaire.

Compte tenu de ces forces, nous nous attendons à ce que la croissance du PIB canadien soit faible pour le reste de l'année avant de commencer à remonter graduellement en 2024 et tout au long de 2025.

Qu'est-ce que tout cela signifie pour l'inflation? Nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis l'été passé, alors que le taux d'inflation atteignait 8,1 %. Comme je l'ai mentionné, l'inflation annuelle mesurée par l'IPC est descendue à 4,3 % en mars, à cause surtout de la diminution de l'inflation des biens, et nous nous attendons à d'autres baisses. C'est une bonne nouvelle.

Toutefois, beaucoup de gens ont encore du mal à joindre les deux bouts en raison de la hausse du coût de la vie, et les prix de nombreux essentiels grimpent encore trop vite. L'inflation des aliments est juste au-dessous de 10 %. Nous nous attendons à ce qu'elle baisse dans les mois à venir, mais ce sera plus long pour l'inflation des services. La demande de services reste forte et le marché du travail, tendu, ce qui exerce des pressions à la hausse sur les prix de nombreux services, lesquels ne devraient diminuer que graduellement.

Nous nous attendons à ce que l'inflation ne revienne à la cible de 2 % qu'à la fin de 2024.

Lors de la réunion du Conseil de direction la semaine passée, nous nous sommes demandé si les hausses de taux effectuées étaient suffisantes. Nous avons aussi évoqué la possibilité que la politique monétaire doive rester restrictive pendant plus longtemps pour que l'inflation revienne à la cible de 2 %.

Le Conseil de direction a aussi discuté des risques entourant la projection de la Banque. Le plus important risque à la hausse, je viens d'en parler, c'est le risque que l'inflation des services soit plus tenace que prévu. Le principal risque à la baisse est celui d'une récession à l'échelle du globe. Si des tensions refont surface dans le secteur bancaire mondial, on pourrait observer un ralentissement mondial plus marqué et une baisse importante des prix des produits de base.

Dans l'ensemble, nous considérons les risques entourant notre prévision d'inflation comme étant relativement équilibrés. Cependant, puisque l'inflation est encore bien au-dessus de notre cible, nous restons davantage préoccupés par les risques à la hausse.

Permettez-moi de conclure. Notre travail, à la Banque du Canada, consiste à ramener l'inflation à la cible de 2 %. Jusqu'à présent, les progrès sont encourageants. Et une inflation de 3 % cet été sera accueillie avec soulagement. Mais laissez-moi assurer ceci aux Canadiennes et aux Canadiens : nous savons que notre travail ne sera pas accompli tant que nous n'aurons pas restauré la stabilité des prix. La stabilité des prix est importante, car elle rétablit les forces de la concurrence dans l'économie et permet de planifier et d'investir en sachant que l'argent va conserver sa valeur. C'est notre destination : nous sommes sur la bonne voie et nous allons garder le cap.

Sur ce, la première sous-gouverneure et moi serons heureux de répondre à vos questions.